



CIRCULAIRE N° 000398

du

26 SEP 2002

Objet : Pénurie d'enseignants : site Internet

Réseaux : Communauté française, libre et officiel subventionné

Niveaux & Services : Enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécial, internats autonomes et homes d'accueil.

- A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- A Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Pouvoirs organisateurs et aux Chefs des Etablissements d'enseignement ordinaire et spécial, fondamental et secondaire, subventionnés par la Communauté française;
- Aux Chefs des établissements d'enseignement ordinaire et spécial, fondamental et secondaire organisés par la Communauté française;
- Aux Administrateurs des internats autonomes de la communauté française;
- Aux Administrateurs des Homes d'accueil de l'enseignement spécial de la communauté française.

Pour information

- Aux Associations de parents ;
- Aux syndicats du Personnel enseignant.

Autorité : Gouvernement

Signataire: Rudy DEMOTTE, Jean-Marc NOLLET, Pierre HAZETTE, Françoise DUPUIS

Gestionnaire : Administration générale des Personnels de l'Enseignement

Personnes-ressources : Baudouin MILIS, chargé de mission - Boulevard Léopold II, 44 - Local 2E 268 - 1080 Bruxelles - Tél. 02.413.40.83

Renvoi(s) : ---

Nombre de pages :- **texte** : 2 p.

- annexes : -

Téléphone pour duplicata : 02.413.40.83

Mots-clés : Pénurie, site Internet

Dès le début de la législature, l'attention des membres du Gouvernement en charge de l'enseignement a été attirée sur le problème de la pénurie d'enseignants.

Pour un certain nombre de branches, il est devenu difficile soit de trouver des remplaçants aux enseignants malades, soit même parfois de trouver des titulaires de classe dès la rentrée scolaire.

Il était manifestement urgent de traiter ce sujet, c'est pourquoi une table ronde a été organisée spécialement sur ce thème avec l'ensemble des acteurs du monde de l'enseignement.

A l'issue des travaux, un plan de lutte contre la pénurie a été approuvé par le Gouvernement.

Parmi les mesures prises figure la création d'un site Internet permettant aux pouvoirs organisateurs de faire connaître les emplois pour lesquels ils cherchent un titulaire, et aux enseignants ou futurs enseignants de se faire connaître.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce site est disponible, depuis le 16 septembre à l'adresse <http://www.emploi-ecole.cfwb.be>

Toutes les personnes intéressées par un emploi dans l'enseignement peuvent y déposer leur candidature. Cette procédure ne dispense pas les candidats d'introduire leur candidature dans les formes et délais requis par les textes statutaires applicables dans les divers réseaux.

Pour ce qui concerne l'alimentation du site en offres d'emplois, les procédures suivantes sont d'application

Enseignement organisé par la Communauté française

Les services des désignations des divers Cabinets ministériels assureront cette alimentation.

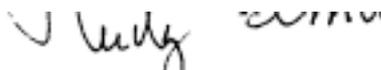
Enseignement subventionné par la Communauté française

Chaque pouvoir organisateur précisera aux établissements qu'il organise les modalités à suivre en cette matière.

Enfin, le Centre de traitement de l'information vous communiquera incessamment les codes d'identification nécessaires.

L'outil existe. A vous de l'utiliser. Nous espérons qu'il permettra, avec les autres mesures prises, de lutter efficacement contre la pénurie d'enseignants.

Le Ministre Culture, du budget,
De la Fonction publique,
de la Jeunesse et des Sports



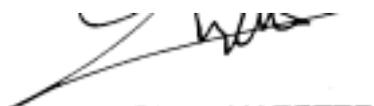
Rudy DEMOTTE

Le Ministre de l'Enfance
chargé de l'enseignement fondamental,
de l'accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.



Jean-Marc NOLLET

Le Ministre de l'enseignement secondaire
et de l'enseignement spécial



Pierre HAZETTE

La Ministre de l'Enseignement supérieur,
de l'enseignement de Promotion sociale
et de la Recherche scientifique



Françoise DUPUIS